

UNE NOUVELLE ADMINISTRATRICE AU CABINET FCN

Le 27 janvier dernier, lors de l'Assemblée Générale annuelle, les associés du cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes **FCN** ont élu une nouvelle administratrice au conseil d'administration, en la personne de Laurence MIAS.



Laurence obtient son diplôme d'expertise comptable en 2004 et devient associée chez FCN. Elle intégrera le comité technique agricole du cabinet afin de mettre au profit de l'ensemble des collaborateurs, ses connaissances avérées dans ce secteur d'activité.

A 45 ans, Laurence MIAS est expert-comptable et commissaire aux comptes et exerce son activité professionnelle chez FCN à Reims.

Après un bac C, Laurence suit des études comptables et financières à l'Université de Reims. Elle aura l'occasion d'y rencontrer plusieurs intervenants issus de FCN. Elle écrira d'ailleurs dans sa lettre aux associés pour sa candidature au conseil d'administration « Etudiante, intégrer FCN me faisait rêver ».

Néanmoins, Laurence commence sa carrière professionnelle à la COGERCA, cabinet rémois, spécialisé en coopératives agricoles viticoles champenoises.

En mai 2001, Laurence rentre chez FCN en tant qu'expert-comptable stagiaire. De par son expérience précédente, Laurence prend principalement en charge un portefeuille viticole (coopératives, exploitants, négociants) en expertise et commissariat aux comptes.

En 2015, FCN devient membre du groupement AGIRAGRI, institution regroupant des cabinets d'expertise comptable spécialisés dans les domaines agricoles et viticoles. C'est donc tout naturellement que Laurence participe activement, avec d'autres spécialistes de FCN, aux différents comités stratégiques du groupement.

Mais son implication professionnelle ne s'arrête pas aux portes de FCN : Laurence est également membre du Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables de Champagne et de l'association Femmes Chefs d'Entreprise depuis de nombreuses années.

Laurence croit depuis de longues années aux valeurs humaines et au potentiel de développement et d'adaptation du cabinet. C'est ce qui l'a motivée à postuler au Conseil d'Administration du groupe, dorénavant composé de 10 membres dont 3 sont des femmes.

FCN- Qui sommes-nous ?

*Avec un réseau de **520 salariés** répartis sur **32 sites**, le cabinet FCN est devenu, depuis sa création il y a plus de **70 ans** à Epernay, l'une des principales sociétés d'expertise comptable et de commissariat aux comptes de France. **13 000 clients** nous font confiance chaque année, grâce à la proximité de nos équipes et à leur réactivité. Fort de sa taille et de sa liberté d'action, FCN vous propose **une large gamme de services**, allant bien au-delà des missions traditionnelles d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.*